

économiques et responsables: d'avoir investi dans ce pays. Quels vieux sots.» C'est ce que le gouvernement dit.

Ce n'est pas le pays où j'ai grandi. Le projet de loi C-28 est cruel, insensible, rusé, mal conçu, sournois, inacceptable dans un régime parlementaire et intolérable pour ce qui est des normes qu'il impose. Que les aînés se méfient! Je dis à tous ceux qui n'ont pas atteint l'âge de 65 ans et qui comptaient recevoir la pension de vieillesse après leur retraite, que les règles du jeu vont changer.

• (1630)

Le document de travail sur les prestations et avantages fiscaux accordés aux enfants et aux aînés, document que le gouvernement a publié en janvier 1985, contient le passage suivant au sujet de la récupération des pensions de vieillesse:

Une surtaxe spéciale qui s'appliquerait à la pension de vieillesse de façon à reprendre une partie des paiements aux retraités à revenu élevé perturberait gravement notre régime de revenu de retraite, tant pour les pensionnés actuels que pour ceux qui préparent leur retraite, et pénaliserait indûment ceux qui seraient les plus touchés parce qu'ils recevraient un revenu de retraite provenant de leurs économies.

Voilà ce qu'en dit le document du gouvernement. Qu'est-ce qui a changé? Est-ce le début d'une nouvelle ère? La récupération enlève de l'argent qui revient à nos aînés canadiens.

En résumé, le ministre des Finances doit renoncer à ce projet de loi et, pour faire bonne mesure, s'excuser auprès des personnes âgées.

**M. Kempling:** Foutaise! Vous êtes malade.

**M. Keyes:** Vous êtes ici depuis trop d'années. Vous avez oublié quel genre d'endroit c'est.

**M. Kempling:** Vous êtes malade.

**M. Keyes:** Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Pendant mes remarques sur cet important projet de loi, qui est soumis à la clôture et sur lequel nous allons voter dans exactement une demi-heure, je voulais exprimer mes inquiétudes. Pendant que je faisais mes remarques, il y a eu des commentaires. . .

**Des voix:** Allons donc!

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** A l'ordre! je vous prie. Si le député veut faire un rappel au Règlement, j'aimerais qu'il le fasse maintenant.

**M. Keyes:** J'allais le faire, madame la présidente. Le député d'en face a fait des commentaires très durs et, en

fait, impolis et vulgaires qui ont été entendus par d'autres collègues de ce côté-ci de la Chambre. Il conviendrait qu'il présente ses excuses.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** La présidence n'a pas entendu les commentaires auxquels fait allusion le député d'Hamilton-Ouest. Je suis certaine que si un ou une députée estime devoir s'excuser, il ou elle s'exécutera comme il se doit.

Entre temps, nous reprendrons le débat avec le député de Moose Jaw—Lake Centre.

**M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre):** Madame la Présidente, j'interviens aujourd'hui au sujet de ce projet de loi qui va mettre fin à l'universalité au pays. Le gouvernement a tenté d'esquiver la question. Il dit aux Canadiens et il nous dit à la Chambre aujourd'hui et depuis quelque temps déjà qu'il ne fait qu'imposer les Canadiens riches et qu'il n'y a pas de mal à cela. Les ministériels prétendent qu'ils reprennent aux Canadiens riches ce dont ils n'ont pas vraiment besoin.

Ce n'est pas la question et ce n'est pas la raison pour laquelle nous nous opposons à ce projet de loi. En fait, en ce qui concerne l'imposition des Canadiens riches ou la réduction du déficit, le projet de loi ne rapportera qu'environ 300 à 500 millions de dollars, ce qui ne réduira pas beaucoup notre déficit.

Nous, du Nouveau Parti démocratique, croyons en une fiscalité juste et serions certes en faveur d'une réforme véritable qui favoriserait l'équité fiscale au pays.

C'est la question de l'universalité qui est en jeu. Elle est importante parce qu'il en va de la crédibilité même du gouvernement. En 1984, le premier ministre parlait d'un dépôt sacré et, une année plus tard, il essayait de désindexer les pensions de vieillesse. Il s'attaquait ainsi à l'un des principaux dépôts sacrés du pays. C'est seulement parce que les personnes âgées se sont soulevées en grand nombre contre cette mesure que le gouvernement a reculé. Il essaie maintenant d'accomplir la même chose mais de façon détournée.

Le gouvernement a promis avant les dernières élections qu'il instaurerait un vaste programme de services de garde d'enfants à l'échelle du pays. Il a fait des promesses d'une valeur de 25 millions qu'il était censé tenir après les élections, mais il ne l'a pas fait. Il n'a pas établi de programme de services de garde d'enfants et il a manqué à la plupart de ses autres promesses de 25 millions de dollars.